

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 2 décembre 2025

Délibération n°2025/125

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Nombre de membres			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, à 17h30, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Joseph SAULI. Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance.
46			
En exercice	Présents	Votants	
46	17	22	
Pour	Contre	Abstentions	
22	-	-	
Présents : BANDINI Christian – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – GUERRIERI Jean-Paul – LIONS Paul – MALSPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORETTI Jean-Baptiste – PETIT-CRISTINI Pierrette – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph. Absents représentés : BASTIANELLI Ingrid a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – CUBADDA Charles a donné procuration à ROMANI Sylvie – MORTINI Lionel a donné procuration à CASANOVA Antone – SAVELLI René a donné procuration à MATTEI Joseph – TORRACINTA Marcel a donné procuration à POLI Pierre. Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – ORSINI Joseph – PINAUD Jean-Michel – SAULI Charles – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 25/11/2025 Et affichée le : 25/11/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 04/12/2025	

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les décrets statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s’y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

CONSIDERANT la nécessité d'adopter le tableau des effectifs afin de prendre en compte les changements intervenus depuis la dernière mise à jour,

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 17 octobre 2025 :

Filière	Catégorie	Grade	Statut	Quotité de tps de travail	Poste occupé	Poste vacant
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial	Titulaire	35H	1	3
ADMINISTRATIVE	A	Attaché territorial principal	Titulaire	35H	1	1
ADMINISTRATIVE	A	Emploi fonctionnel de DGS	Titulaire	35H		1
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur ppal 1 ^{ère} classe	Titulaire	35H	1	2
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur ppal 2 ^{ème} cl	Titulaire	35H	2	
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur	Titulaire	35H	2	1
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif	Titulaire	35H	7	1
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif ppal 1 ^{ère} classe	Titulaire	35H	1	2
ADMINISTRATIVE	C	Adjoint Administratif ppal 2 ^{ème} classe	Titulaire	35H	6	
TECHNIQUE	A	Ingénieur principal	Titulaire	35H		1
TECHNIQUE	A	Ingénieur	Titulaire	35H	1	1
TECHNIQUE	A	Emploi fonctionnel de DST	Titulaire	35H	1	
TECHNIQUE	B	Technicien	Titulaire	35H	1	
TECHNIQUE	B	Technicien ppal 1 ^{ère} classe	Titulaire	35H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	16H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	35H	30	6
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	18H		1
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	5H	1	
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique	Titulaire	32 h	1	
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique ppal 1 ^{ère} classe	Titulaire	35H	2	
TECHNIQUE	C	Adjoint Technique ppal 2 ^{ème} classe	Titulaire	35H	14	
TECHNIQUE	C	Agent de Maîtrise	Titulaire	35H	1	5
TECHNIQUE	C	Agent de Maîtrise ppal	Titulaire	35H	5	1
TECHNIQUE	C	Adjoint d'animation	Titulaire	35H	3	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} classe	CDI de droit public	35H	1	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} classe	Titulaire	35H	1	
ANIMATION	C	Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} classe	CDI de droit public	30H	1	
MEDICO-SOCIALE	B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	CDI de droit public	35H	3	
MEDICO-SOCIALE	B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Titulaire	35H	3	
MEDICO-SOCIALE	B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Titulaire	35H	1	
MEDICO-SOCIALE	A	Puéricultrice	Titulaire	35H	1	
MEDICO-SOCIALE	A	Infirmière	CDD de droit public	35H	2	
SOCIALE	A	Éducateur territorial de jeunes enfants (EJE)	CDI de droit public	35H	1	2
SOCIALE	C	Agent social	Titulaire	35H	19	4
SOCIALE	C	Agent social	Titulaire	32H		1
SOCIALE	C	Agent social ppal 2 ^{ème} classe	Titulaire	35H	9	
SOCIALE	C	Agent social ppal 2 ^{ème} classe	Titulaire	26H	1	
TECHNIQUE	C	Adjoint technique	CDI de droit public	25H		1

Fait à L'Île-Rousse, le 2 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI

Le Président,
Lionel MORTINI

